

VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

29

En exercice :

Présents: 25 Représentés: 04

DATE DE LA CONVOCATION : Le 27 juin 2023

PUBLICATION SITE INTERNET:
Le 10 juillet 2023

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.

Etaient représentés: M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM.

Délibération n°09 Rapporteur : Mme Annabelle MOREL

Objet : Modification d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2021

Vu la délibération du 20 septembre 2021 portant création de quatre postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe dont un poste à temps non complet sur la base de 23.45 heures hebdomadaires (67%),

Au vu des nécessités de service, il convient de modifier la durée hebdomadaire de ce poste pour la fixer à 25.20 heures hebdomadaires (72%).

L'agent sera affilié au régime général de la Sécurité Sociale et à la caisse de retraite complémentaire de l'IRCANTEC.

Les crédits sont prévus au budget. Le tableau des effectifs sera mis à jour.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

 Modifie la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe sur la base de 25.20 heures hebdomadaires.

- Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

.......

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230703-20230703_DE09

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Publication: 10/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire

